

Jadis les Délices

François JACOB

Jadis
les Délices

Mémoires et Documents sur Voltaire
n° 10

La Ligne d'ombre

Pour Catherine, Flávio... et Zadig.

PROLOGUE

Le « prologue » est, dans le théâtre grec, la pièce qui précède l'entrée du chœur. Or le chœur revêt, dans l'histoire des Délices, une particulière importance : on y voit défiler Mme Denis, la nièce – et maîtresse – de Voltaire, le jeune Casanova, le philosophe d'Alembert, venu glaner des informations pour son article « Genève » de l'*Encyclopédie*, François Tronchin, célèbre collectionneur d'art, Theodore Besterman, milliardaire britannique passionné de Voltaire, Hans Erni, Mário Soares, Georges Haldas... et jusqu'à Voltaire lui-même, dont on s'attendait qu'il fût le personnage principal mais qui doit, lui aussi, céder la place.

L'héroïne de ce drame est en effet une maison. Une simple maison de campagne, érigée au début du dix-huitième siècle, à l'époque où Genève se protégeait encore derrière ses murailles et où tout voyageur venant de Lyon devait franchir, pour entrer dans la ville, la porte de Cornavin. C'est d'ailleurs ce que fait Voltaire, le soir du 11 décembre 1754. Grâce à une intervention de François Tronchin, le philosophe est autorisé à entrer « hors l'heure », c'est-à-dire après que la porte a été fermée « au son de la cloche », avec « le guet assemblé » et une fois « la prière [...] faite à Dieu¹ ».

Trois mois plus tard, Voltaire acquiert les Délices, et s'y installe début mars. C'est alors, pour l'ancienne « propriété de Saint-Jean », le début d'une longue histoire où se succé-

1. *Édits de la République de Genève*, Genève, 1735, p. 57.

deront, outre l'auteur de *Candide*, François Tronchin et sa collection d'art, les soldats de Bourbaki, la fabuleuse bibliothèque réunie par Theodore Besterman, et bien entendu tous les acteurs de ce qui est aujourd'hui l'Institut et Musée Voltaire – à la fois musée et centre patrimonial.

Il n'est évidemment pas question, en une dizaine de chapitres, de retracer l'histoire exacte d'une maison ou d'un quartier où se sont rencontrées, en plein cœur du dix-huitième siècle, quelques-unes des principales figures des Lumières. C'est bien plus à une *promenade* que le lecteur est ici convié : promenade non pas dans l'espace – nous ne quitterons guère les Délices – mais bel et bien dans le temps, l'époque de Voltaire étant appelée à dialoguer avec celle de Besterman comme avec le début du présent millénaire.

Nous tenterons néanmoins, chemin faisant, de reconnaître ce qui a fait et fait encore la particularité de l'ancienne demeure de Saint-Jean – avec, on s'en doute, quelques questions à la clé : quel est, aujourd'hui, le meilleur statut pour l'Institut et Musée Voltaire ? Comment préserver le fabuleux héritage qui nous a été transmis et qui touche à l'histoire des idées comme au patrimoine urbain ? Comment développer, autour des valeurs « voltairiennes », un véritable débat citoyen ?

S'il est toutefois un mot qui définit parfaitement le sentiment de quiconque est appelé à travailler aux Délices, c'est bien celui qu'utilise Voltaire, le 4 août 1755, dans sa lettre à Thiériot : « Je vous aurais voulu dans ce petit coin de terre, j'y suis très *heureux*¹. » Or c'est un peu de ce *bonheur* qu'à travers les pages qui suivent, nous aimerions d'abord partager.

1. Voltaire à Nicolas Claude Thiériot, 4 août [1755], D6381. C'est nous qui soulignons. Nous donnons la correspondance de Voltaire dans l'édition de référence : *Correspondence and related documents*, definitive edition by Theodore Besterman, *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation [désormais OCV], 1968-1977, t. 85-135. On trouvera dès lors le sigle D (pour édition « définitive ») suivi du numéro de la lettre.



Escalade aux Délices (décembre 2006).



Centenaire de Mme Berthe Malatesta, Clos Voltaire (avril 2013).

I

UNE MAISON BIEN NOMMÉE

Les Délices : « en vérité, écrit Voltaire, ce lieu là mérite son nom¹ ». Le philosophe, qui a un peu plus de soixante ans, emménage au début du mois de mars 1755 avec sa nièce, son secrétaire et quelques domestiques, dans la « propriété de Saint-Jean », aux portes de Genève. Un poème naît bientôt de sa plume, qui vante les mérites de cette « maison d'Aristippe » et des « jardins d'Épicure » qui l'entourent. Après les frimas du château de Prangins, où l'écrivain a passé les trois derniers mois, l'arrivée aux Délices représente un véritable soulagement :

Je ne me vante point d'avoir en cet asile
Rencontré le parfait bonheur.
Il n'est point retiré dans le fond d'un bocage ;
Il est encor moins chez les Rois ;
Il est encor moins chez le sage ;
De cette courte vie il n'est point le partage ;
Il faut y renoncer : mais on peut quelquefois
Embrasser au moins son image².

La demeure est tout de suite transformée : « je ne parle

1. Voltaire à Ribaupierre, 5 mars 1755, D6195.

2. *Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près de Genève, 1755, OCV 45A, p. 255-256.*

qu'à des maçons, à des charpentiers, à des jardiniers. Je fais déjà tailler mes vignes et mes arbres. Je m'occupe à faire des basses cours¹.» Il s'agit de s'installer le plus confortablement possible, dans une maison qui, fût-elle agréable, n'en a pas moins été laissée à l'abandon par Jean-Jacques Mallet, son ancien propriétaire: celui-ci devait avoir des amis «qui aimaient à être couchés durement, et à se passer de garde-robes». Bref, «il n'y avait pas une chambre honnête à donner².» Voltaire s'apprête pourtant à en fournir une à Lekain, le comédien le plus célèbre de son temps, lequel annonce sa venue pour fin mars: «je vous enverrai un carosse qui vous prendra en chemin le jour de votre arrivée.» Mais il devra s'attendre à être «très mal logé et très mal couché³».

À son fidèle ami Thiériot, le philosophe résume la situation, quelques jours plus tard, d'une formule promise à la célébrité: «Nous faisons faire des carosses et des brouettes, nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et des carottes, nous manquons de tout, il faut fonder Carthage⁴.»

Un peu moins de deux cents ans plus tard – nous sommes désormais en 1953 – c'est un autre exilé qui tente de s'installer aux Délices. La maison, qui appartient à la ville de Genève, est en effet convoitée par un milliardaire anglais, Theodore Besterman, lequel souhaite fonder *in situ* un institut chargé de porter, *urbi et orbi*, la bonne parole voltairienne. La proposition bestermanienne est examinée par le conseil municipal de la ville de Genève dans sa séance du 27 janvier 1953, en des termes où s'insinue – c'est le moins qu'on puisse dire – une certaine méfiance: est-il normal, s'insurge M. Hochstaetter, «que l'on donne à ce monsieur la jouissance exclusive d'un parc public alors que dans ce quartier les zones de verdure font strictement défaut?» Les

1. Voltaire à d'Argental, 8 mars [1755], D6200.

2. Voltaire à Jean-Robert Tronchin, 17 mars 1755, D6207.

3. Voltaire à Lekain, 24 mars 1755, D6213.

4. Voltaire à Thiériot, 24 mars 1755, D6215.

«mamans du quartier» lui ont d'ailleurs abondamment téléphoné, et «protestent énergiquement contre cette cession». Les «exigences» de Theodore Besterman, qui «veut son appartement installé dans le nouvel institut et qui réclame trois salles de bain – pour trois personnes¹» sont évidemment démesurées.

Des garderobes de Voltaire aux salles de bain de Besterman, rien ne semble, en deux cents ans, avoir véritablement changé. Lorsque le milliardaire anglais s'installe enfin, au milieu des gravats, dans l'ancienne demeure de Voltaire, il utilise une formule où perce, à travers le jeu de mots, un certain découragement: «la transformation des Délices semble enfin approcher la fin du commencement et peut-être même le commencement de la fin²...»

Le paysage, pendant ce temps, s'est entièrement transformé. Voltaire écrivait à la comtesse de Lutzelbourg qu'il voyait, de son ermitage, «le beau lac de Genève³». Cette riante perspective n'est évidemment plus, dans les années 1950, qu'un lointain souvenir. Point de lac, donc, pour Theodore Besterman, mais, tout au contraire, la menace de voir s'élever des bâtiments de plusieurs étages autour de la demeure de Voltaire. Maurice Thévenaz, conseiller administratif de la ville de Genève, s'était pourtant montré rassurant: non seulement on ne permettrait plus la construction d'immeubles, mais la Ville elle-même songeait à faire l'acquisition «des dépendances et des propriétés qui appartenaient autrefois aux Délices⁴». Un immeuble ne s'en construit pas moins, en 1953, qui défigure l'aile nord du parc et surplombe, de manière menaçante, le bâtiment du Clos Voltaire, ancienne demeure dans laquelle le patriarche logeait ses domestiques. Besterman, plusieurs mois durant,

1. *Mémorial du Conseil municipal de la Ville de Genève*, 27 janvier 1953, p. 570.

2. Theodore Besterman à Jean Adhémar, 15 septembre 1953, Archives Besterman [désormais TB] 2143.

3. Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg, 24 mars [1755], D6214.

4. *Mémorial du Conseil municipal de la Ville de Genève*, 27 janvier 1953, p. 574.

ne cesse de fulminer contre son interlocuteur du département des constructions: «L'immeuble se construit devant mes yeux et il m'assure froidement que le Conseil n'a pris aucune décision¹.»

1. Theodore Besterman à Paul Chaponnière, 26 août 1954, TB 4606.